



(<https://www.limoges.fr/sites/default/files/styles/1280x768/public/agenda/casernemarceau.jpg?itok=djINRtbf>)



09H00 - 22H00

 CASERNE MARCEAU

ANIMATION, CADRE DE VIE

## JOURNÉE D'ANIMATIONS AUTOUR DU PROJET DE TIERS-LIEU À MARCEAU

Le 10 octobre aura lieu, à la caserne Marceau, un événement convivial autour du projet de tiers-lieu Bâtiment 25, porté conjointement par la Ville de Limoges et le collectif Bâtiment 25

**Public :** Tout public

 AJOUTER AU CALENDRIER

### Pourquoi un projet de tiers-lieu à Marceau ?

Il n'existe pas localement de lieu pour échanger, créer des synergies et stimuler des projets indispensables aux transitions environnementales, énergétiques et sociétales que doit opérer notre société. **Un tiers-lieu, ou espace de travail partagé et collaboratif, permet de faire naître la créativité et favoriser le réseau entre les acteurs** (société civile, entreprises, monde associatif, institutionnels ou universitaire, usagers du territoire, etc) sur une thématique donnée.

Dans ce sens, le Bâtiment 25 se voudra un espace de partage spécialisé dans l'environnement, l'écoconstruction, l'économie circulaire et l'artisanat créatif. Le tiers-lieu se développera au sein d'un bâtiment situé dans l'enceinte de l'ancienne caserne Marceau - le Bâtiment 25, anciennement à usage de chambrée et de magasin pour les forces armées.

À terme, le bâtiment proposera :

- **des espaces de travail partagé et collaboratif** : bureaux privatisables, espace de coworking, pépinière de projets, ateliers de production et de création, lieu de test et d'expérimentation (de type fab lab) ;
- **des espaces ressources** : conciergerie, services de quartier autour de l'économie circulaire, point d'information sur le climat, l'écoconstruction et l'énergie ;
- **un espace de médiation et de démonstration** : espace vitrine et de valorisation (accueil de petits événements tels que des expositions, spectacles, conférences...), ateliers et événements de médiation scientifique et culturelle ;
- un espace de rencontre et de convivialité permettant des échanges informels (tisanerie-bibliothèque spécialisés), des salles de réunion et de formation, des espaces extérieurs conviviaux.

## Qui porte ce projet ?

---

**Initié par la Ville de Limoges, ce projet est porté par le collectif Bâtiment 25 qui rassemble de nombreux acteurs venant d'horizons différents** (associations, entreprises, artisans, institutionnels...). Les membres de ce collectif sont animés par une volonté commune de créer un espace bien ancré dans son quartier. Le collectif Bâtiment 25 reste ouvert aux personnes souhaitant s'investir dans ce projet.

## Samedi 10 octobre : des animations pour présenter ce projet

---

De 9h à 22h, de nombreuses animations seront proposées au public :

- un village d'artisans et de créateurs ;
- un vide-dressing ;
- des informations sur le recyclage de déchets, l'éco-construction et l'économie circulaire ;
- un atelier partagé présentant les activités possibles dans un tiers-lieu : ateliers de fabrication de produits créatifs, de transformation de vêtements, de démonstration de broyage plastique et de transformation en objets du quotidien, de réparation de vélos...
- une découverte d'une partie du bâtiment 25 au travers de petites animations ;
- des lectures musicales de 17h à 18h ;
- un apéro-concert de 18h30 à 19h30 (gratuit, **sur inscription ici** (<https://www.helloasso.com/associations/federation-hiero-limoges/evenements/botibol-ej-ce-horo-cine-concert-un-journee-au-25>)) ;
- un ciné-concert de 20h à 21h30 (gratuit, **sur inscription ici** (<https://www.helloasso.com/associations/federation-hiero-limoges/evenements/botibol-ej-ce-horo-cine-concert-un-journee-au-25>)).

# Covid-19 : les mesures sanitaires

---

**En raison du contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19, plusieurs mesures sont mises en place :**

- › le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site et de la manifestation ;
- › des flacons de gel hydroalcoolique sont mis à disposition du public à l'accueil de la manifestation, à l'entrée du bâtiment 25 et sur l'ensemble des stands ;
- › le public doit respecter le sens de circulation mis en place pour éviter les croisements ;
- › le nombre de personnes est limité à 50 en simultané dans le bâtiment 25 ;
- › pour la restauration et buvette : consommations assises exclusivement ;
- › le nombre de participants est limité à 250 durant les animations culturelles de soirée.

